

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 16 janvier 2009  
(convocation du 6 janvier 2009)

Aujourd'hui Vendredi Seize Janvier Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOIX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BOBET Patrick à M. JUNCA Bernard  
Mme BOST Christine à M. FELTESSE Vincent à cpter de 12 h 15  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe à cpter de 11 h 50  
Mme FAYET Véronique à Mme LIRE Marie-Françoise à cpter de 12 h 20  
M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel  
M. GAUTE Jean-Michel à M. SOLARI Joël  
M. GELLE Thierry à M. GARNIER Jean-Paul à cpter de 13 h 00  
M. LAMAISON Serge à M. FREYGEFOND Ludovic à cpter de 12 h 40  
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre à cpter de 12 h 40  
M. PUJOL Patrick à M. SOUBIRAN Claude à cpter de 12 h 50  
M. SAINTE MARIE Michel à M. BAUDRY Claude jusqu'à 10 h 00 puis à M. TRIJOULET Thierry à cpter de 12 h 40  
M. TOUZEAU Jean à M. TURON Jean-Pierre à cpter de 12 h 15  
Mme LACUEY Conchita à Mme Cartron Françoise à cpter de 12 h 25  
M. MAURRAS Franck à M. HERITIE Michel  
M. BAUDRY Claude à M. CHARRIER Alain à cpter de 12 h 30  
Mme. BREZILLON Anne à Mme. PIAZZA Arielle  
M. CAZENAVE Charles à M. GAÜZERE Jean-Marc  
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita jusqu'à 12 h 25  
puis à Mme FAORO Michèle à cpter de 12 h 25  
M. DAVID Yohan à Mme COLLET Brigitte jusqu'à 12 h 50 puis à

M. BONNIN Jean-Jacques à cpter 12 h 50  
Mme. DELATTRE Nathalie à M. DUCHENE Michel  
Mlle. DELTIPPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime  
Mme DESSERTINE Laurence à M. BOUSQUET Ludovic à cpter de 12 h 20  
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique  
Mme EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean -Jacques à cpter de 12 h 15  
M. FAYET Guy à M. PUJOL Patrick jusqu'à 12 h 50 puis à M. RAYNAL Franck à cpter de 12 h 50  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 9 h 50  
Mme LAURENT Wanda à M. DUPOUY Alain à cpter de 12 h 00  
M. MANGON Jacques à Mme BONNEFOY Christine à cpter de 12 h 50  
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques jusqu'à 12 h 15 puis à M. RESPAUD Jacques à cpter de 12 h 15  
M. PALAU Jean-Charles à Mme PARCELIER Muriel à cpter de 11 h 00  
M. RAYNAUD Jacques à M. PAILLART Vincent à cpter de 12 h 15  
M. REIFFERS Josy à M. JUPPE Alain à cpter de 10 h 20  
Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. ROBERT Fabien  
M. SENE Malick à M. DAVID Alain  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à cpter de 11 h 50

**EXCUSE :** M. DELAUX Stéphan  
LA SEANCE EST OUVERTE

**M.I.N. de Bordeaux Brienne - Exercice 2009 - Budget Prévisionnel de la Régie -  
Présentation.**

Monsieur SOUBIRAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Budget de la Régie du M.I.N. pour l'exercice 2009, s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 412 398 € se répartissant comme suit :

- section exploitation : 2 876 898 €
- section investissements : 535 500 €

Ce budget, en évolution, de 5% par rapport au budget précédent, prend en compte les éléments ci-après, notamment exposés lors du débat d'orientation budgétaire intervenu lors du Conseil d'Administration du 18 novembre dernier :

- au cours des derniers exercices, la Régie a appliqué, après concertation avec les représentants des concessionnaires, une augmentation spécifiques des redevances, complémentairement à l'évolution budgétaire habituelle, dans le cadre des travaux de réhabilitation de la Halle centrale.

Il avait été convenu que, sauf situation exceptionnelle constatée, ces augmentations ne seraient plus pratiquées au-delà de l'exercice 2008. Ce principe a été retenu au titre de l'exercice 2009, qui ne comporte aucune augmentation des redevances, à ce titre.

- depuis le dernier trimestre 2007, la Régie reverse à la Communauté Urbaine, une enveloppe contractuelle en compensation des charges d'investissement liées à la réhabilitation de la halle, pour un montant annuel de 114 000 €, pris en compte dans le budget.

- le coût des travaux, portant sur la réhabilitation de quelques bâtiments anciens encore existants et la restructuration de zones après destruction d'immeubles vétustes, est intégré aux charges.

- l'intégration de la Halle des Mareyeurs, actuellement à l'étude, n'a pas été prise en compte au titre du budget 2009, dans l'attente de l'évolution de l'instruction de ce dossier.

- la Régie n'a contracté à ce jour, aucun emprunt, ce qui évite la prise en compte de charges de remboursement.

- enfin, il est à noter que par décret du 4 décembre 2008, a été créé un nouvel indice de référence, dit « loyers commerciaux » (ILC) et correspondant au type d'activité exercée sur le M.I.N., combinaison de 3 autres indices de référence, qui fait apparaître un pourcentage d'évolution de 3,85 % au second trimestre 2008.

Cela dit, compte tenu des efforts nécessaires au cours des exercices précédents, du fait des travaux lourds réalisés, qui se sont alors traduits par une évolution des tarifs adaptée, compte tenu d'un contrôle étroit de l'évolution des charges et malgré les indices de référence généralement plus élevés, le Budget de l'exercice 2009 tient compte d'une évolution générale de la tarification limitée à 2,9 %.

En outre, il s'équilibre sans qu'il soit fait appel à une participation financière de la Communauté Urbaine.

Les mouvements budgétaires de l'exercice, en dépenses et en recettes, sont mentionnés au tableau ci-après :

	<b>Mouvements d'ordre</b>	<b>Mouvements réels</b>	<b>Totaux</b>	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissements	20 000	207 000	515 500	328 500
Exploitation	190 000	3 000	2 686 898	2 873 898
Totaux	210 000	210 000	3 202 398	3 202 398
			3 412 398	3 412 398

Le budget et le tableau faisant apparaître son évolution sur les derniers exercices ainsi que l'état de répartition des charges et produits sont ci-annexés.

Ce budget a été adopté par le Conseil d'Administration du M.I.N. lors de sa séance du 17 décembre 2008.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 janvier 2009,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

M. CLAUDE SOUBIRAN

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
30 JANVIER 2009

PUBLIÉ LE : 30 JANVIER 2009